

SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2024

SG 29 HAUSSMANN

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	10
Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	17
Rapport du commissaire aux comptes	18
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	22
Actif	22
Passif	23
Compte de résultat	24
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	27
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	28
Règles & méthodes comptables	29
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	31
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	32
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	33
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	34
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	34
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	34
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	35
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	36
Exposition directe sur le marché des devises	37
Exposition directe aux marchés de crédit	38
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	39
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	40
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	41
Créances et dettes - ventilation par nature	41
Frais de gestion, autres frais et charges	42
Engagements reçus et donnés	44
Acquisitions temporaires	44
Instruments d'entités liées	45
Détermination et ventilation des sommes distribuables	46
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	46
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	47
Inventaire des actifs et passifs	48
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	51

Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	53
Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	54
Synthèse de l'inventaire	55
Comptes annuels au 29/12/2023	56
Informations SFDR	78

Commercialisateur	SG 29 HAUSSMANN 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Société de gestion	SG 29 HAUSSMANN 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	ERNST & YOUNG ET AUTRES Tour First - TSA 14444 - 92037 Paris la Défense. Représenté par Monsieur David Koestner

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Parts C :

Revenu net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Garantie :

Néant.

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI ACWI Net Total Return » (dividendes nets réinvestis) grâce à des investissements dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance).

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est le « MSCI ACWI Net Total Return » (l'« Indicateur de Référence »), représentatif des grandes et moyennes capitalisations internationales, incluant les marchés développés et marchés émergents.

L'indicateur de Référence est un indice action, pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant, calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux MSCI Inc. (« MSCI »).

L'Indicateur de Référence est un indice dividendes nets réinvestis c'est-à-dire que la performance de l'Indicateur de Référence inclut les dividendes nets détachés par les actions qui le composent.

Une description exhaustive et la méthodologie complète de construction de l'Indicateur de Référence, ainsi que des informations sur la composition et les poids respectifs des composants de l'Indicateur de Référence sont disponibles sur le site internet : www.msci.com. Ticker Bloomberg : NDEEWNR Index

L'administrateur MSCI Limited de l'Indicateur de Référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

La gestion du FCP est orientée vers les marchés actions internationaux.

Le FCP est exposé principalement aux grandes capitalisations internationales. La sélection des valeurs conjugue recherche de performance financière et prise en compte des enjeux de développement durable selon une approche d'investissement responsable, et vise à investir dans des entreprises qui développent des solutions aux problématiques de long terme liées au développement durable : démographiques, environnementales, technologiques et de gouvernance.

Pour sélectionner les titres en portefeuille, le processus d'investissement repose sur une analyse fondamentale approfondie des sociétés. Dans un premier temps, une analyse extra-financière est réalisée, couvrant notamment les aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance), selon une méthodologie propriétaire développée par le Délégué de la Gestion Financière. Cette méthodologie d'analyse extra-financière vise à évaluer les impacts sociaux et environnementaux de chaque acteur en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Lorsque l'analyse extra-financière est concluante, le Délégué de la Gestion Financière procède à une analyse financière détaillée de l'entreprise.

Approche ISR mise en œuvre par le FCP :

Le FCP met en œuvre une approche ISR en combinant principalement des approches ESG centrée sur les Objectifs de Développement Durable et « Best-In-Universe », complétées par des approches d'exclusions sectorielles et d'engagement :

- Approche ESG centrée sur les Objectifs de Développement Durable consiste à choisir des émetteurs actifs sur des thématiques ou secteurs liés au développement durable tels que les énergies renouvelables, l'eau, la santé, ou plus généralement le changement climatique, l'éco efficacité, le vieillissement de la population.
- Approche « Best-in-universe » consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels, puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés plus vertueux seront plus représentés.
- Approche exclusion consiste à exclure de l'univers d'investissement les entreprises ne répondant pas aux exigences minimales du Délégué de la Gestion Financière relatives aux activités controversées tel que décrit dans la section « Exclusions sectorielles » ci-dessous.
- Engagement consiste à influencer le comportement d'une entreprise/émetteur, à moyen et long terme, en faisant valoir l'importance d'une meilleure prise en compte des facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance. Cette action recouvre aussi bien le dialogue avec les entreprises (individuellement ou collectivement), que les pratiques de vote des gérants, dont le dépôt de résolutions proposées en assemblée générale d'actionnaires.

L'univers d'investissement de départ est essentiellement composé des valeurs présentes dans l'indicateur de référence, intégrant environ 3000 valeurs internationales, ainsi que des valeurs identifiées par l'analyse fondamentale et l'équipe de recherche en raison de leur positionnement sur les enjeux de développement durable, auquel est appliqué les différents critères présentés ci-dessous.

a) Exclusions sectorielles :

Compte tenu de l'approche de gestion durable et responsable, les exclusions sectorielles suivantes sont appliquées à l'univers d'investissement initial, composé de valeurs mondiales.

En cohérence avec la politique sectorielle du Groupe Société Générale, le FCP exclut de son univers d'investissement les entreprises liées aux secteurs suivants (à partir de certains seuils) : Armements prohibés ou controversés au sens des convention d'Ottawa (1999) et d'Oslo (2008), Charbon thermique, Pétrole et gaz, Tabac et Huile de Palme.

En outre, les sociétés qui contreviennent directement ou indirectement à l'un ou plusieurs des 10 grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies sont également exclues de l'univers d'investissement du FCP.

Le détail de la politique d'exclusions sectorielles et normatives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion :

https://sg29hausmann.societegenerale.fr/fileadmin/user_upload/SG29H/pdf/reglementation/Politique_d_exclusion_SG29_VF_FRA.pdf

Par ailleurs, le Délégué de la Gestion Financière, dans le cadre de sa méthodologie d'intégration des enjeux ESG, cherche à identifier les acteurs proposant des solutions qui créent un impact positif tout en s'assurant que les investissements respectent les exigences minimales relatives aux activités controversées identifiés par le Délégué. Sont par exemple exclues les entreprises impliquées dans l'extraction, la transformation/le raffinage et le commerce des combustibles fossiles, le tabac, les jeux d'argent, les armes ou les entreprises internationales en cas de violations graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies et/ou des lignes directrices de l'OCDE au motif notamment de pratiques problématiques en matière de respect des droits humains, du droit du travail, de l'environnement, de l'éthique professionnelle et des questions liées la corruption. Des informations détaillées sur les principales questions controversées et les critères que le Délégué de la Gestion Financière a mis en place afin d'assurer le respect de ces exigences dans le cadre de son analyse des entreprises sont disponibles sur son site internet :

https://www.mirova.com/sites/default/files/2024-01/Mirova-Minimum-Standards%20-Decembre-2023%28fr%29_0.pdf

b) Analyse extra-financière :

Le fonds développe une approche « Best-in-Universe » consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels, puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés plus vertueux seront plus représentés.

L'analyse ESG est intégrée à toutes les étapes du processus d'investissement. Sur base de l'univers d'investissement de départ filtré des exclusions sectorielles, le Délégué de la Gestion Financière procède à une analyse thématique de l'univers mondial des actions cotées afin d'identifier les entreprises qui proposent des solutions aux grandes transitions émergentes dans l'économie mondiale - démographie, environnement, technologie et gouvernance en s'appuyant sur le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies.

Le Délégué de la Gestion Financière réalise une revue des opportunités et risques ESG de tous les émetteurs éligibles suivant une grille de lecture sectorielle interne pour évaluer :

- La qualité des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.
- La contribution des produits et services aux Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que définis par les Nations Unies.

L'analyse ESG s'effectue à partir des enjeux clés spécifiques à chaque secteur. A titre d'exemple, sur le pilier Environnemental, le Délégué de la Gestion Financière analysera les impacts environnementaux résultant de la production d'énergie, l'éco-design et le recyclage. Sur le pilier Social, le Délégué de la Gestion Financière analysera les pratiques en matière de santé et sécurité des employés ou les droits et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement. Sur le pilier Gouvernance, le Délégué de la Gestion Financière analysera des critères comme l'équilibre de la répartition de la valeur ou l'éthique des affaires.

La recherche et la notation extra-financière des entreprises sont réalisées en interne exclusivement et s'appuient sur les données brutes des entreprises ainsi que des rencontres régulières avec leur management. Le Délégué de la Gestion Financière utilise aussi bien les données publiées par les entreprises que des données provenant de sources externes.

A l'issue de ce processus d'analyse ESG, le Gestionnaire financier émet une opinion contraignante qui exclut systématiquement de l'univers d'investissement les entreprises dont les activités économiques sont considérées comme ayant une incidence négative significative sur la réalisation d'un ou plusieurs ODD des Nations unies, quelle que soit leur contribution positive. Seules les entreprises considérées comme ayant un impact fort, modérée ou faible selon la méthodologie du Gestionnaire financier sont éligibles.

Par ailleurs, dans le cas où une entreprise verrait sa notation baisser en dessous du minimum requis par le Délégué de la Gestion Financière pour le FCP, la position sur l'émetteur serait cédée dans le meilleur intérêt des porteurs de parts.

Ainsi, la poche actions du portefeuille sera investie à 100% dans des valeurs ayant fait l'objet d'une analyse et d'une notation ESG par le Délégué de la Gestion Financière.

Cet univers de valeurs sélectionnées constitue l'univers d'investissement responsable sur lequel le Délégué de la Gestion Financière met en œuvre l'étape de l'analyse financière.

c) Engagement :

L'approche consiste à influencer le comportement d'une entreprise/émetteur, à moyen et long terme, en faisant valoir l'importance d'une meilleure prise en compte des facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance. Cette action recouvre aussi bien le dialogue avec les entreprises (individuellement ou collectivement), que les pratiques de vote des gérants, dont le dépôt de résolutions proposées en assemblée générale d'actionnaires.

A partir de l'univers d'investissement de départ, l'approche ISR mise en œuvre par les gérants au travers :

- des exclusions sectorielles (détaillées en section a),
- de la sélection de valeurs reposant sur l'analyse fondamentale des critères extra-financiers qui évalue la qualité des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises (détaillée en section b),
- et de la politique d'engagement (détaillée en section c),

conduit à tout moment à une notation supérieure du portefeuille comparée à la notation de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

Analyse financière :

A partir de cet univers d'investissement responsable, le Délégué de la Gestion Financière applique une recherche fondamentale détaillée pour sélectionner les entreprises bien gérées, qui bénéficient d'avantages concurrentiels forts et durables, avec une structure financière solide, et qui évitent les risques irresponsables.

En s'appuyant sur les informations issues de l'analyse de l'équipe de recherche, le Délégué de la Gestion Financière concentre son analyse sur le positionnement industriel et le paysage concurrentiel de l'entreprise, la qualité de la direction, la gouvernance et les plans de rémunération, le profil financier et des bénéfices, et, in fine, la valorisation.

Seules les valeurs présentant un profil fondamental robuste selon la méthodologie d'analyse du Délégué de la Gestion Financière sont éligibles à l'univers d'investissement.

Limites méthodologiques :

L'approche en matière d'analyse d'entreprises repose sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de ces acteurs, qui cherche à capter leur niveau d'adéquation global avec l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie employée mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets.

L'analyse se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et très hétérogènes.

Afin de la rendre la plus pertinente possible, le Délégué de la Gestion Financière concentre son analyse sur les points les plus susceptibles d'avoir un impact concret sur les actifs étudiés et sur la société dans son ensemble. Ces enjeux clés sont définis par secteur et revus régulièrement. Néanmoins ils ne sont par définition pas exhaustifs.

Bien que la méthodologie d'analyse ait pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité environnementale et sociale des entreprises dans lesquelles le FCP investit, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile, et peuvent amener à revoir a posteriori l'opinion du Délégué de la Gestion Financière sur la qualité ESG d'un actif.

Enfin, l'approche ISR retenue pourra induire des biais sectoriels par rapport à l'indice de référence.

L'objectif d'investissement durable du FCP est atteint à travers la mise en place de la stratégie d'investissement ISR décrite ci-dessus.

Le FCP dispose du Label ISR de l'Etat Français.

L'exposition aux marchés actions pourra être réalisée au travers d'actions internationales (ou d'autres titres de capital) de tous les secteurs économiques, avec une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard de dollars.

L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 90% et 100% maximum de l'actif net du FCP.

L'exposition aux marchés monétaires pourra être effectuée au travers d'OPCVM « Monétaires ».

L'exposition aux marchés monétaires pourra varier entre 0% et 10% maximum de l'actif net du FCP par le biais d'investissements en parts et/ou actions d'OPCVM « Monétaires ».

Le portefeuille du FCP est investi en :

Actions ou autres titres de capital : entre 90% et 100 maximum de l'actif net du FCP

Le FCP est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des actions (ou instruments équivalents) internationales, mais dans la limite de 25% maximum de l'actif net pour les titres des pays émergents.

Il s'agit d'actions ou autres titres de capital de tous secteurs économiques, avec une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard de dollars.

Titres de créances, instruments du marché monétaire :

Néant.

Actions et/ou parts d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions et/ou parts d'OPCVM français ou européens.

Instruments dérivés :

Le Délégué de la Gestion Financière pourra utiliser de manière discrétionnaire des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré afin de couvrir ponctuellement le risque de change sans rechercher de surexposition du portefeuille selon les modalités suivantes :

Risque	Nature de l'intervention	Instruments utilisés
Change	Couverture	Change à terme (FX Forward)

Aucune contrepartie ne sera privilégiée par le FCP.

Titres intégrant des dérivés :

Néant

Dépôts :

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut avoir recours aux dépôts à hauteur de 10% de son actif net.

Emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% de son actif net et ce, dans le cadre de la gestion de sa trésorerie.

Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres :

Néant

Contrats constituant des garanties financières :

Dans le cadre des transactions réalisées sur les instruments dérivés, le FCP peut recevoir ou verser des garanties financières, tels que des dépôts en garantie, lesquelles sont versées en numéraires ou en valeurs mobilières, et ayant pour but de réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations. Toute garantie financière reçue par le FCP dans ce cadre doit respecter les critères définis par les lois et règlements en vigueur, notamment en termes de liquidité, d'évaluation, de qualité de crédit des émetteurs, de corrélation, de diversification, de risques liés à la gestion des garanties et d'applicabilité.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans les instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion ou, le cas échéant, par le Délégué de la Gestionnaire Financière dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement du FCP. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

Risque de perte en capital : Le capital investi dans le FCP n'est pas garanti. Les porteurs sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur investissement initial.

Risque que l'objectif de gestion du FCP ne soit que partiellement atteint : Il ne peut y avoir de garantie quant à la réalisation de l'Objectif de Gestion du FCP. Il n'y a aucune certitude que la Société de Gestion ou, le cas échéant, le Délégué de la Gestion Financière soit en mesure d'allouer les actifs du FCP de façon profitable et le FCP pourrait subir des pertes malgré une performance positive concomitante de certains marchés financiers.

Risque actions : La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié aux investissements dans des pays émergents : Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales. Les mouvements de marchés peuvent être plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les pays développés. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser rapidement et fortement.

Risque de change : Il existe un risque de change puisque le FCP sera exposé à des devises différentes de l'euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du FCP sera impactée négativement.

Risque lié à la couverture de change : Le FCP peut avoir recours à une stratégie de couverture visant à réduire l'impact du risque de change. Cependant, cette stratégie de couverture reste imparfaite et ne pourra pas réduire totalement l'impact des mouvements du marché des changes sur la valeur liquidative du FCP.

Risques liés au recours à des instruments dérivés : Du fait de l'utilisation d'instruments dérivés, si les marchés sous-jacents baissent, la valeur liquidative peut baisser dans des proportions plus importantes.

Risque de contrepartie : Dans le cadre des opérations de gré à gré, le FCP est exposé au risque de défaillance de la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque potentiel est fonction de la notation des contreparties et peut se matérialiser dans le cadre d'un défaut d'une de ces contreparties par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risques en matière de durabilité : Le FCP est exposé aux risques en matière de durabilité. Le FCP suit une approche extra-financière engageante visant à atténuer ces risques, et par conséquent l'impact potentiel de ces risques sur la valeur des investissements réalisés par le FCP devrait également être atténué. Cependant, il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés, et la survenance de tels risques pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des investissements réalisés par le FCP.

La réalisation de l'un de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Parts C : Tous souscripteurs

L'investisseur qui souscrit à ce FCP souhaite s'exposer aux marchés actions internationales.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act » (FATCA).

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Le montant qu'il est préférable d'investir dans ce FCP par chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, et de ses besoins actuels. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Indications sur le régime fiscal :

Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans le FCP. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FCP ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque porteur et/ou de la juridiction à partir de laquelle le porteur investit ses fonds.

Si l'investisseur souhaite obtenir des informations complémentaires sur sa situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser au commercialisateur du FCP ou à son conseiller fiscal.

Prise en compte des risques de durabilité, des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité et de la taxonomie européenne :

Le FCP relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088. A ce titre, il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les informations relatives à ces caractéristiques environnementales et/ou sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus (ci-après l'« Annexe précontractuelle »).

L'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité est décrite au sein des sections « Stratégie d'investissement », « Profil de Risque » du prospectus et au sein de l'Annexe précontractuelle.

La prise en compte des principales incidences négatives par le FCP est détaillée au sein de l'Annexe précontractuelle.

Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité et sur la prise en compte des principales incidences négatives dans les processus de prise de décision en matière d'investissement par la Société de Gestion peuvent être consultées sur le site de la Société de Gestion à l'adresse suivante : <https://sg29hausmann.societegenerale.fr>.

Enfin, les informations relatives au Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») sont développées au sein de l'Annexe précontractuelle.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La dernière valeur liquidative est disponible dans les locaux de la Société de Gestion. Les derniers documents annuels ainsi que la composition des actifs sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris. Site internet : <https://sg29hausmann.societegenerale.fr>*
- *Date d'agrément par l'AMF : 24 novembre 2020.*
- *Date de création du Fonds : 22 décembre 2020.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Environnement du marché

Les marchés d'actions mondiaux ont enregistré de solides rendements qui ont dépassé la plupart des attentes pour l'année, l'indice MSCI World ayant enregistré un rendement de 19,02 % aux États-Unis. en dollars (+26,6 % en euros). Les actions mondiales ont été plus faibles au quatrième trimestre aux États-Unis. en dollars, malgré une solide performance en novembre autour de l'élection de Trump, l'indice MSCI World étant à peu près stable pour le trimestre au total (+7,6 % en euros). Pour la majeure partie de l'année 2024, les actions mondiales ont été soutenues par l'assouplissement de l'inflation, tandis que l'économie est restée globalement résiliente, avec des attentes croissantes pour un scénario d'atterrissage en douceur. En réponse, les banques centrales ont commencé à réduire leurs taux directeurs clés, la première baisse de taux de la Fed ayant lieu en septembre. Alors que la Fed a réduit les taux trois fois pour une réduction de 1 point de pourcentage au total, cela était inférieur à la réduction de 1,5 point que beaucoup prévoient au début de l'année. En décembre, la Fed a réinitialisé ses attentes en matière de baisses de taux en 2025, déclarant qu'elle pourrait ne réduire que deux fois en 2025, ce qui a déclenché une augmentation des rendements des bons du Trésor et du dollar et contribué à la faiblesse du marché des actions pour terminer l'année.

L'élection de Trump pour un deuxième mandat en tant que président des États-Unis a aidé à pousser les marchés plus haut en novembre, les domaines qui devraient bénéficier de ses politiques protectionnistes et procorporatives étant les plus performants. Les marchés ont commencé à fixer les prix dans une probabilité croissante de victoire de Trump à la mi-octobre et nous avons vu les actions surpassent le reste du monde, les États-Unis les actions à faible capitalisation ayant les meilleures performances, et les banques, les actions Magnificent 7 et les secteurs procycliques en général ont de bonnes performances.

Alors que la croissance économique a été résiliente, avec une croissance du PIB américain de 3 % ou plus au 2e et 3e trimestres 2024, et que les rendements du marché des actions ont été solides, regarder sous la surface raconte une histoire de bifurcation dans l'économie à de nombreux égards. Les ménages à faible revenu continuent d'être confrontés à l'impact de l'inflation, des salaires qui n'ont pas suivi le rythme et de la baisse des économies à l'ère de la pandémie. En fait, en décembre, les défaillances des cartes de crédit américaines ont atteint le plus haut niveau depuis 2010. Nous constatons des tendances similaires dans d'autres régions du monde.

Alors que le leadership du marché s'est quelque peu élargi, les actions Magnificent 7 ont continué à stimuler les rendements du marché des actions, contribuant à près de 50 % du rendement de l'indice MSCI World pour l'année. Globalement, États-Unis les actions ont nettement surperformé le reste du monde développé, l'Europe étant à la traîne par rapport à une performance économique relativement faible et à une incertitude politique. Les secteurs les plus performants à l'échelle mondiale étaient ceux dominés par le Magnificent 7 et d'autres les actions technologiques à forte capitalisation (Consumer Discretionary, Communication Services et Information Technology). Alors que les actions traditionnelles de l'énergie ont connu une hausse autour de l'élection de Trump, le secteur a été le moins performant de l'année, car la baisse des prix du pétrole a exercé une pression sur les bénéficiaires. Les secteurs les moins performants étaient les matériaux, les soins de santé, l'immobilier et l'énergie.

Performance stratégique

Le SG Mirova Actions Monde Durable ISR a sous-performé les marchés mondiaux (comme représenté par l'indice MSCI ACWI (Net) EUR) au cours de l'année 2024. Le portefeuille a enregistré un rendement de 19,59 %, tandis que son indice de référence a enregistré un rendement de 25,33 %.

La stratégie a enregistré de solides performances tout au long du troisième trimestre 2024, surpassant l'indice de référence leader aux États-Unis. Période d'élection présidentielle. Cette surperformance est due à une forte sélection de titres dans la plupart des secteurs, notamment dans les secteurs des soins de santé, des matériaux et des technologies de l'information. Dans l'ensemble, le biais de haute qualité de la stratégie et le léger biais de croissance étaient également favorables aux résultats. Cependant, la stratégie a sous-performé au Q4 en réaction aux investisseurs en faveur de parties du marché qui devraient bénéficier sous une présidence Trump, dont certaines sont sous-exposées, y compris les États-Unis. actions, en particulier les plus petites capitalisations actions, États-Unis actions bancaires, qualité inférieure et zones plus procycliques dans l'ensemble. En outre, certaines sociétés ont été confrontées à des résultats financiers à court terme pires que prévu et/ou à des prévisions. Par conséquent, alors que la stratégie a généré de solides rendements absolus pour 2024, elle a sous-performé l'indice de référence. Dans ce contexte, pour l'exercice complet, le positionnement sectoriel a été le principal moteur de la sous-performance relative. La surpondération des secteurs Santé et Matériaux, les deux secteurs les moins performants de l'année, a nui, tandis que le manque d'exposition au secteur des Services de Communication et la sous-pondération des Services Financiers ont également nui. Nos sous-pondérations des biens de consommation de base, de l'énergie (exposition nulle) et de l'immobilier (exposition nulle) ont contribué positivement aux résultats relatifs, car ces secteurs ont également sous-performé le large indice MSCI World. La sélection de titres au sein des secteurs a globalement diminué dans une moindre mesure et notre sous-pondération par rapport aux États-Unis. et la surpondération en Europe ont également nui aux résultats relatifs.

En termes de sélection de stock, la sélection dans les secteurs des soins de santé, des matériaux et des technologies de l'information a fortement contribué à l'année. Au sein de Health Care, Eli Lilly et Intuitive Surgical ont joué un rôle clé dans la performance relative.

Eli Lilly a obtenu de bons résultats trimestriels et a mis à niveau les prévisions pour l'exercice malgré les contraintes d'approvisionnement de ses médicaments GLP-1 pendant une grande partie de l'année.

Bien que les résultats du 3Q de Lilly annoncés fin octobre aient été relativement faibles après plusieurs excellents résultats trimestriels, les fondamentaux continuent d'être solides. La société est en bonne voie pour augmenter l'offre, la demande continue d'être solide, avec des opportunités commerciales importantes à long terme et les prix restent stables. Au cours de l'année, Lilly a obtenu des approbations pour ses médicaments GLP-1 en Chine, ainsi que des résultats d'essais positifs pour les GLP-1s dans le traitement d'autres domaines de la maladie, ce qui étaye les perspectives positives pour la société. Intuitive Surgical a obtenu de bons résultats en 2024 après que la société a annoncé son plan de lancement de sa plateforme multipoint Da Vinci 5 tant attendue et a reçu l'autorisation de la FDA pour le système chirurgical robotique de cinquième génération. Intuitive Surgical a obtenu de solides résultats financiers et a amélioré ses conseils tout au long de l'année. Dans ses derniers résultats pour le 3Q24, Intuitive Surgical a enregistré un autre trimestre solide avec une croissance solide des revenus et des bénéfices, avec des placements solides de la nouvelle plateforme, ainsi qu'une mise à niveau de la croissance des revenus et des marges pour l'FY2024. Au sein de Materials, le fait de ne pas posséder de sociétés minières et métallurgiques a contribué de manière positive, car l'industrie a nettement sous-performé. Au sein de la division Technologies de l'information, Taiwan Semiconductor (TSMC) et NVIDIA ont été les principaux contributeurs. Taiwan Semi a obtenu de solides résultats financiers tout au long de l'année, en bénéficiant de la demande croissante d'applications d'IA à la fois dans les fondamentaux sous-jacents et dans la dynamique du cours des actions. Dans ses résultats du 3Q, la société a affiché une croissance très forte du chiffre d'affaires de 36 % en glissement annuel, et une rentabilité en avance sur les prévisions et le consensus, reflétant un taux d'utilisation de la capacité plus élevé (dirigé par une technologie de pointe) et des efforts d'amélioration des coûts. Les prévisions du trimestre suivant étaient également plus élevées que prévu et la société a à nouveau augmenté ses prévisions de chiffre d'affaires pour l'exercice complet tout en maintenant ses perspectives sectorielles, qui se redressent progressivement (hors mémoire). Il est également encourageant qu'ils aient communiqué un point de vue très optimiste selon lequel nous assistons à un cycle d'IA à long terme et que nous en soyons au début de ce cycle, ce qui est renforcé par leur propre expérience de l'exploitation de la technologie dans l'entreprise et également par leurs discussions avec leurs clients, c'est-à-dire chaque innovateur en IA. Nous avons réduit la position de Taiwan Semi en décembre pour en tirer des bénéfices après de solides performances en tant que l'un des premiers bénéficiaires de l'IA. Nvidia a obtenu de bons résultats financiers continus, avec une croissance solide dans tous les segments. Dans sa dernière mise à jour trimestrielle, la société a noté que la production de Blackwell (GPU de nouvelle génération) est désormais pleine et que la contribution au chiffre d'affaires devrait être supérieure aux estimations initiales de plusieurs milliards de dollars pour le 4Q. C'est un bon exemple de la forte exécution de Nvidia. La demande de Blackwell est stupéfiante et devrait dépasser son approvisionnement au cours des prochains trimestres. Hua Cheng, gestionnaire de portefeuille, a participé à un déjeuner de groupe avec le PDG et directeur financier de Nvidia, l'IR et d'autres membres de l'équipe de direction en octobre, et en est ressorti avec une conviction approfondie dans le cas de l'investissement à long terme. L'un des principaux enseignements de la discussion est l'approche de l'équipe de direction pour gérer la forte demande structurelle afin d'éviter une cyclicité significative : 1) ils divisent les clients en catégories, comprendre que la demande se fera par vagues et sur différents horizons temporels dans les différents segments de clientèle (hyperscalers, Internet, Démarrage de l'IA, l'IA souveraine, l'IA d'entreprise ; et l'entraînement par rapport à l'inférence), et 2) ils maintiennent des lignes de communication solides avec les clients, offrant une grande transparence sur les plans de lancement des produits et les caractéristiques de la nouvelle génération de produits, inciter les clients à acheter uniquement ce dont ils ont besoin maintenant, pour éviter les gros, la demande en amont et l'accumulation d'inventaire client. Avec une forte demande structurelle sur le long terme, combinée à ces mesures pour gérer la demande en douceur, nous pensons que le risque de baisse significative est plus faible que prévu, même s'il peut encore y avoir une certaine cyclicité qui est encore difficile à prévoir. Enfin, nous avons acquis la conviction que la dynamique à court terme continue d'être forte avec le lancement de Blackwell, renforcé par la dernière mise à jour de la société.

D'autre part, la sélection des stocks au sein des secteurs Industrie et Finance a nui aux résultats relatifs. Au sein de l'industrie, Vestas Wind Systems a été le principal détracteur relatif. Vestas Wind Systems a sous-performé pour l'année, la plupart des sous-performances se produisant au cours du deuxième semestre de l'année, sous la pression d'un avertissement sur les bénéfices en août, décevant les résultats financiers et les résultats électoraux américains, tandis que les investisseurs remettaient également en question l'exécution et la crédibilité de la direction. En ce qui concerne ses derniers résultats publiés en novembre, le sentiment était déjà faible à l'impression, car les commandes Q3 publiées en octobre sont arrivées en dessous des attentes, mais Vestas a de nouveau déçu de voir l'EBIT arriver à 33 % en dessous du consensus avec les deux divisions manquantes. La marge de la division Power Solutions s'est améliorée à 4,2 %, mais la marge de la division Services s'est élevée à 16 % par rapport aux 18 à 20 % guidés au Q2, entravée par des coûts plus élevés comme précédemment signalé, un examen opérationnel (c'est-à-dire une restructuration) et des provisions de garantie plus élevées d'une année sur l'autre et d'une année sur l'autre (composante offshore) à 6 % des ventes (313 millions €). Les prévisions ont été rétrogradées avec une marge désormais attendue à la fin inférieure de la fourchette de 4 à 5 %, et une marge EBIT de 4 % au niveau du groupe pour l'exercice financier implique une marge de 12 % au T4Q (contre 8,5 % au Q3). Il existe de nombreuses questions sur les progrès et la durabilité de la rentabilité de la division Services, tandis que c'est la deuxième fois consécutive que la division a déçu. En outre, il y a eu une réaction négative immédiate dans le cours de l'action à l'élection de Trump aux États-Unis et au balayage républicain du Congrès.

Bien que Vestas occupe une position unique sur le marché en tant que leader reconnu et de haute qualité, et que des opportunités commerciales à long terme restent en place, nous avons une conviction légèrement inférieure dans l'exécution de l'équipe de direction. Nous avons réduit la position à Vestas en septembre, ramenant sa taille de position à moins de 1 %, dans notre catégorie la plus basse de dimensionnement de position, en tenant compte de l'incertitude commerciale et politique.

Début décembre, le cours de l'action a réagi négativement à l'annonce que le directeur financier démissionnerait d'ici la fin 2024. Bien que la valorisation semble très déprimée en ce moment, nous pensons qu'il y a trop d'incertitudes pour augmenter notre position. Ainsi, nous maintenons une petite position pour l'instant. Au sein de Financials, AIA Group a été le principal détracteur relatif. L'AIA a sous-performé l'ensemble du secteur financier et de l'indice, principalement en raison des préoccupations sur les perspectives économiques de la Chine et de l'impact qu'elle pourrait avoir sur les activités d'AIA. Il y avait également des questions sur l'allocation de capital et un plan de rachat d'actions de 10 milliards USD. Cependant, l'équipe de direction a été très confiante quant aux opportunités commerciales et estime qu'elle peut offrir une trajectoire de croissance similaire à celle qu'elle a par le passé et est convaincue qu'elle a suffisamment de FCF pour continuer à racheter des actions. Malgré un rallye de septembre sur le plan de relance du gouvernement chinois, le marché a été négatif pour la Chine dans son ensemble, et l'AIA s'y est retrouvée dans une certaine mesure. Alors qu'un ralentissement de la croissance économique chinoise pose un certain risque, l'activité d'assurance-vie en Chine est très différente des activités axées sur les consommateurs et la demande pour les produits d'AIA est forte en Chine. La société est désormais autorisée dans dix provinces en Chine, contre seulement 5 avant la COVID. Comme chaque nouvelle province représente un parcours pluriannuel pour l'AIA afin de lancer des produits et de renforcer la présence locale, l'accélération des revenus est attendue avec le temps. Il est important de noter que l'opportunité de croissance de l'AIA n'est pas concentrée en Chine, avec une croissance sur les marchés de l'ASEAN qui représente une part importante et croissante de la valeur des nouvelles activités de la société. L'AIA est bien placée pour saisir la croissance en Asie du Sud-Est avec une croissance à long terme, car la demande pour ses produits de protection et d'épargne dans la région pourrait être stimulée par un revenu disponible plus élevé et une classe moyenne croissante, un flux d'affaires transfrontalier et une population vieillissante. La société, dans sa mise à jour du 1H2024 en août, a enregistré de solides résultats au premier semestre avec une forte croissance dans de nombreux pays et régions différents. Nous avons maintenu notre position dans l'AIA sur cette base, bien qu'il soit nécessaire de surveiller étroitement ses activités en Chine et celles des visiteurs de Hong Kong en Chine continentale.

Performance du fonds

Positionnement du portefeuille

Le portefeuille continue d'investir dans des sociétés offrant des solutions et/ou susceptibles de bénéficier des transitions démographiques, technologiques, environnementales et de gouvernance qui devraient transformer les économies et les sociétés du monde au cours de la prochaine décennie. Notre portefeuille a également un biais structurel de haute qualité. Les entreprises de meilleure qualité sont généralement mieux positionnées pour résister aux environnements difficiles en raison de leur meilleure capacité financière à gérer ces périodes (bilans plus solides, levier financier plus faible). Dans l'ensemble, nous continuons à préférer les entreprises de haute qualité disposant de bilans solides, d'équipes de direction solides et d'une exposition positive aux tendances séculaires à long terme. Nous sommes également plus exposés à des secteurs tels que les soins de santé et les services publics qui sont traditionnellement plus défensifs et ont tendance à bien fonctionner sur une base relative pendant les environnements récessionnistes.

Sur le plan géographique, le portefeuille continue d'avoir un biais sur les noms européens tout en étant sous-pondéré aux États-Unis. Ce biais est le résultat d'une analyse fondamentale bottom-up où nous avons trouvé des titres à des prix plus attractifs en dehors des États-Unis. Compte tenu de la surperformance des États-Unis par rapport aux marchés internationaux depuis 2011. Notre exposition européenne est diversifiée, et les types d'entreprises dans lesquelles nous investissons sont généralement mondiaux dans leur exposition aux revenus, leurs chaînes d'approvisionnement et leur production.

En termes d'exposition sectorielle, le portefeuille n'est actuellement pas exposé aux secteurs GICS Energy (extraction pétrolière et gazière), Real Estate ou Communication Services et est sous-pondéré Consumer Staples and Financials. Cela est principalement dû à l'évaluation (immobilier) et à l'approche thématique et durable que nous adoptons. Alors que les tendances comme la numérisation de notre économie devraient continuer à croître fortement, et que le soutien au secteur des soins de santé devrait montrer une croissance solide en raison du vieillissement de la population et de l'attention continue portée à la santé et au bien-être à plus long terme, le portefeuille reste fortement exposé à la technologie et aux soins de santé. Par rapport à l'indice de référence, notre exposition à la technologie n'est qu'une légère surpondération, tandis que les soins de santé sont la surpondération la plus importante du portefeuille. Cependant, au sein des soins de santé, nous investissons dans des sous-segments diversifiés dans des entreprises qui sont très différentes les unes des autres avec des marchés finaux différents, qui bénéficient d'une forte croissance organique et sont des entreprises très bien gérées dans l'ensemble. Notre exposition au secteur GICS Financials est composée en partie de sociétés de paiement et de traitement numériques, motivées par notre conviction dans la tendance de la numérisation, et nous restons sous-pondérés par les sociétés bancaires et de services financiers traditionnelles. Bien que nous ayons une position sous-pondérée dans le secteur des biens de consommation de base plus défensif, elle est dans une certaine mesure compensée par une position surpondérée dans les matériaux (y compris les ingrédients alimentaires naturels et les emballages durables).

Alors que de nombreux gouvernements s'engagent toujours à maintenir le réchauffement climatique limité à un scénario de 2 °C, nous prévoyons que le changement climatique restera un moteur de débat politique, et le portefeuille continuera de s'éloigner de l'extraction de combustibles fossiles en faveur des énergies renouvelables et des entreprises axées sur l'efficacité énergétique. La surpondération du portefeuille dans le secteur des services publics est en partie motivée par la conviction que la transition s'éloigne des combustibles fossiles.

Notre conviction quant à la croissance à long terme des énergies renouvelables est encore renforcée par l'augmentation de la demande en énergie entraînée par la numérisation et l'IA, ainsi que par l'évolution de la géopolitique, car le besoin d'indépendance énergétique sera essentiel pour de nombreuses régions et l'énergie alternative devra en faire partie. Réglementation mondiale, y compris le passage de l'IRA aux États-Unis. et Green Deal en Europe, au moins à court terme, offre une visibilité supplémentaire sur la croissance des énergies renouvelables et des solutions d'efficacité énergétique.

Dans l'ensemble, nous visons à maintenir la diversification à travers et dans les moteurs de croissance séculaire à long terme et notre portefeuille continue de le faire aujourd'hui.

Variations du portefeuille (année civile 2024)

Au cours du premier trimestre 2024, nous avons quitté nos positions dans Mercedes-Benz et Estée Lauder, et initié de nouvelles positions dans RELX et Shopify. Nous avons également réduit nos positions dans AIA Group, Adobe et NVIDIA, tout en augmentant nos positions existantes dans Palo Alto Networks, Waste Management et Shopify. Des détails sur la justification des nouveaux ajouts et des ventes complètes suivent.

Au cours du deuxième trimestre 2024, nous avons quitté notre poste chez Takeda Pharmaceuticals et ouvert de nouveaux postes à Accenture et au Canada Pacific Kansas City. Nous avons également réduit notre position Visa, tout en augmentant notre position Adyen. Des détails sur la justification des nouveaux ajouts et des ventes complètes suivent.

Au cours du troisième trimestre 2024, nous avons réduit nos positions à Nvidia, Taiwan Semiconductor, Novo Nordisk, Adobe, eBay et Vestas Wind Systems. Nous avons ajouté des postes existants à Accenture, Microsoft et Danaher, et nous avons initié trois nouveaux postes dans Salesforce, Smurfit Westrock et Advanced Drainage Systems.

Au cours du quatrième trimestre 2024, nous avons réduit la position de Taiwan Semiconductor, en tirant profit de la solide performance en tant que bénéficiaire précoce de la tendance de l'IA, et nous avons ajouté aux positions existantes dans Accenture et Salesforce une conviction plus élevée dans l'opportunité supplémentaire axée sur l'IA à l'avenir pour ces noms ainsi que l'augmentation des dépenses informatiques globales. Après avoir réalisé des bénéfices chez Novo Nordisk et réduit la position en août suite à une performance solide, nous avons repris la position en décembre après une correction du cours de l'action. Nous avons complètement quitté le poste d'Adobe et ouvert de nouveaux postes dans les sociétés TJX et First Solar.

Perspectives stratégiques et positionnement

2024 a été une année d'incertitude économique et géopolitique, et nous prévoyons que cela se poursuivra en 2025. L'élection américaine et la victoire décisive de Donald Trump ont apporté plus de certitude sur les perspectives de l'économie américaine, et nous prévoyons que les États-Unis et l'Asie seront les moteurs de la croissance économique en 2025. L'Europe peut être confrontée à des vents contraires dans le contexte de l'agenda de Trump et de l'incertitude de la politique commerciale. En Allemagne, le secteur industriel continue de lutter, et une guerre commerciale ne ferait qu'aggraver la situation. En France, la probabilité de surmonter les troubles politiques a diminué ces derniers mois, suscitant des inquiétudes quant à sa capacité à attirer des investisseurs étrangers.

Les tensions géopolitiques, y compris l'escalade des conflits au Moyen-Orient et en Ukraine, ajoutent des couches de risque qui pourraient avoir un impact sur la stabilité du marché. La résurgence potentielle de l'inflation se profile à l'horizon, d'autant plus que plusieurs des politiques proposées par Trump sont de nature inflationniste, notamment en ce qui concerne les droits de douane et l'immigration. Bien que la mise en œuvre et l'effet inflationniste de ces politiques puissent prendre du temps à traverser l'économie réelle, nous continuons à travailler plus longtemps dans l'hypothèse d'une inflation plus élevée, et donc de taux d'intérêt. Dans ce contexte, nous pourrions constater un renforcement des ce qui profite à certaines entreprises européennes avec des l'exposition aux revenus, qui peut également bénéficier d'un environnement de taux d'intérêt plus stable ou en baisse en Europe. En Asie, nous constatons un potentiel de croissance important en Inde dans le contexte de l'amialhoring et du nearshoring, tendances que nous prévoyons de poursuivre en 2025. La Chine devrait stimuler son économie locale, ce qui devrait profiter aux secteurs des infrastructures et des matières premières.

Malgré l'incertitude macroéconomique, les rendements du marché boursier ont été assez solides en 2024, et nous restons positifs sur les perspectives des actions en 2025. Aux États-Unis, les valorisations des actions reflètent déjà un scénario économique relativement positif, tandis qu'en Europe, les valorisations sont en moyenne beaucoup plus faibles, reflétant un scénario plus négatif. Cependant, nous pensons que les élections allemandes de février pourraient être un déclencheur de réforme économique, ce qui pourrait stimuler les valorisations en Europe. Si nous constatons la fin du conflit Russie-Ukraine, cela pourrait également soutenir la croissance économique et bénéficier à l'économie européenne dans son ensemble.

Les thèmes clés à long terme qui, selon nous, pourraient être bien soutenus en 2025 comprennent l'IA, avec des entreprises qui permettent le développement de l'IA, telles que celles qui produisent des GPU au cœur des besoins en infrastructure d'IA, celles qui bénéficient de l'IA comme les cabinets de conseil informatique qui aident leurs clients à adopter et à intégrer l'IA, et les utilisateurs finaux qui bénéficieront d'efficacité et d'une productivité accrue grâce aux applications d'IA, de l'agriculture aux soins de santé.

Parallèlement à l'adoption croissante de l'IA générative, nous constatons une augmentation de la demande en énergie des datacenters ; les énergies renouvelables seront une solution clé pour le besoin accru en électricité et pour la décarbonisation des sources d'énergie. De plus, les nouvelles capacités renouvelables sont déjà moins chères et plus rapides à déployer que les nouvelles capacités gazières ou nucléaires. Nous continuons également à nous concentrer sur des thèmes à long terme liés à la santé et aux besoins médicaux non satisfaits, y compris des solutions innovantes dans les soins du diabète et de l'obésité, l'oncologie et l'immunologie.

Par conséquent, la technologie et la santé sont nos deux plus grandes expositions sectorielles. Notre portefeuille continue d'être équilibré entre l'exposition à des secteurs cycliques tels que les énergies renouvelables et les domaines défensifs tels que le secteur de la santé et les stocks d'eau qui aident à traiter la qualité et l'efficacité de l'eau et l'impact de la pollution sur la perte de biodiversité. En ce qui concerne notre exposition aux énergies renouvelables, nous pensons qu'il est peu probable que l'IRA (Inflation Reduction Act) aux États-Unis sera abrogé dans son intégralité, en particulier parce qu'une majorité des avantages économiques de l'IRA et de la création d'emplois ont été attribués aux États républicains ; cependant, nous sommes sélectifs dans la manière dont nous sommes exposés au secteur, sachant que certaines technologies comme le solaire peuvent avoir un soutien bipartite plus important aux États-Unis, par exemple.

En termes d'exposition géographique, bien que nous restions surpondérés par les noms européens, tout au long de l'année 2024, nous avons ajouté une certaine exposition aux États-Unis et les actions européennes auxquelles nous sommes exposés sont très mondiales dans leur exposition aux revenus. Nous analysons de très près la façon dont les sociétés de notre portefeuille gèrent leurs chaînes d'approvisionnement afin de minimiser les risques d'exposition aux droits de douane américains. Compte tenu de notre hypothèse d'un environnement d'inflation et de taux plus élevé à long terme, nous l'intégrons dans notre analyse des entreprises pour nous assurer que notre thèse d'investissement fondamental à long terme reste intacte et que nous continuons à voir un potentiel de hausse. Nous sommes conscients que notre portefeuille a généralement un profil à plus longue durée de vie. La hausse des taux d'intérêt peut exercer une pression sur la valorisation. Nous avons déjà ajouté, et lorsque nous aurons plus de preuves d'une inflation plus élevée que prévu, nous continuerons d'ajouter des noms qui devraient encore bénéficier de solides vents arrière à long terme, mais dont les valorisations sont moins sensibles aux taux d'intérêt. En général, nous continuons à aimer notre portefeuille équilibré axé sur des sociétés de haute qualité bien positionnées pour bénéficier de thèmes économiques séculaires et dont les actions se négocient à des valorisations attrayantes par rapport à notre évaluation de la valeur intrinsèque.

Enfin, nous continuons à considérer la recherche sur le développement durable comme une contribution très importante dans notre processus d'investissement, bien que le climat politique semble être moins favorable au développement durable et à l'investissement durable. Nous croyons fermement toutefois que les entreprises qui ignorent les questions de durabilité risquent de sous-performer. Considérez les entreprises ayant une exposition opérationnelle ou à des revenus dans des régions durement touchées par des catastrophes naturelles alimentées par le changement climatique, telles que les ouragans catastrophiques dans la région du sud-est des États-Unis, ou les graves inondations en Espagne. Dans le même temps, alors que nous voyons les entreprises redoubler d'efforts en matière de développement durable, nous pensons qu'une partie de ces efforts est la communication en raison de la pression politique, en particulier aux États-Unis. Lorsqu'une entreprise pense toujours que les facteurs de durabilité ont un impact sur sa performance financière, elle est susceptible de continuer à se concentrer fortement sur la durabilité. Malgré les fluctuations du marché et les changements de politique, les entreprises sont en train de procéder à une transition active pour adapter leurs modèles commerciaux en matière de compétitivité et de gestion des risques, les opportunités d'investissement à long terme émergent de thèmes liés au climat, à l'environnement et aux questions sociales. Dans ce contexte, nous voyons davantage d'investisseurs commencer à se concentrer non seulement sur l'investissement dans des solutions aux problèmes de durabilité, mais également sur l'investissement dans des entreprises qui soutiennent la transition. Notre portefeuille devrait également continuer à évoluer davantage dans cette direction, y compris en mettant encore plus l'accent sur un engagement constructif avec les sociétés dans lesquelles nous investissons.

La performance passée ne préjuge pas de la performance future. Elle n'est pas constante dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ADOBE INC	-	1 683 562,14
NVIDIA CORP	47 426,47	1 423 608,70
ACCENTURE SHS CLASS A	935 484,07	22 025,71
NOVO NORDISK AS	279 137,44	599 686,13
SALESFORCE.COM	726 331,58	12 030,13
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY LIMITED	705 559,66	30 403,86
PALO ALTO NETWORKS INC	632 833,68	80 742,77
SHOPIFY INC	660 622,17	43 541,72
MICROSOFT CORP	505 701,29	174 532,84
EBAY INC	32 921,50	607 590,16

Informations réglementaires**Frais de transaction**

Le compte rendu aux frais d'intermédiation peut être adressé à tout porteur qui en ferait la demande auprès de SG 29 HAUSSMANN.

Droits de vote

Le document "politique de vote", le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des opç qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 322-75, 322-76 et 322-77 du Règlement Général de l'AMF, être consultés, soit sur le site internet de la société de gestion, soit au siège social de la société de gestion (sur simple demande).

Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

SG 29 Haussmann a défini et met en œuvre une politique d'exclusion des émetteurs dont les pratiques sont considérées comme controversées d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance pour certaines de ses stratégies d'investissement, la Société de gestion vise à atténuer les risques en matière de durabilité. En outre, lorsqu'un fonds suit une approche extra-financière (sélection, thématique, impact, etc.), les risques en matière de durabilité pourront être d'autant plus atténués. Dans les deux cas, veuillez noter qu'il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés. Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les processus de prise de décision en matière d'investissement peuvent être consultées sur le site de la Société de gestion : <https://sg29haussmann.societegenerale>.

Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

Politique de sélection des intermédiaires financiers

SG29 HAUSSMANN n'exécute pas d'ordres directement et les transmet à un prestataire pour exécution.

SG29 HAUSSMANN a signé des conventions de services avec des départements ou des filiales du groupe Société Générale (SGBT) pour l'exécution des ordres relatifs aux différentes familles d'instruments Financiers.

Cette sélection s'appuie sur l'expertise reconnue de ces entités d'une part et, d'autre part sur la qualité et la connectivité des Systèmes Informatiques (SI) offrant ainsi un dispositif solide en matière de passation des ordres, de confirmation et de règlement-livraison des opérations réalisées.

Ces intermédiaires communiquent leurs politiques d'exécution respectives et sont redevables des obligations de meilleure exécution applicables aux instruments financiers traités.

SG29 HAUSSMANN a également mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des prestataires d'aide à la décision d'investissement (SADIE). Ce service fait l'objet d'une rémunération au travers d'un mécanisme de commission partagée.

1- Critères

Sur la base des deux objectifs essentiels de la MIF, intérêt du client et respect de l'intégrité du marché, SG29 HAUSSMANN a retenu comme principaux critères : le prix, la liquidité, les coûts... Ces critères revêtent une importance variable selon les paramètres de l'ordre.

2- Contrôles

SG29 HAUSSMANN s'assure de l'application de cette politique en exerçant un contrôle périodique (contrôle sur site, analyse des données) des différents intermédiaires afin de s'assurer de la qualité de la prestation rendue.

La meilleure exécution fait l'objet d'une analyse globale sur l'ensemble des ordres exécutés au cours d'une période donnée certains ordres peuvent si nécessaire faire l'objet d'une analyse détaillée.

Les intermédiaires mettent à disposition de SG29 HAUSSMANN toutes les informations nécessaires à la traçabilité de chaque ordre.

3- Révision de la politique

Sur la base des contrôles réalisés et de ses constats, SG29 HAUSSMANN peut être amené à revoir le dispositif et sélectionner un ou plusieurs autres intermédiaires.

Politique de rémunération

La rémunération versée par SG 29 Haussmann est composée de la rémunération fixe et peut, si les conditions économiques le permettent, comprendre une composante variable sous la forme d'un bonus discrétionnaire. Ces bonus ne sont pas liés à la performance véhicules gérés (pas d'intéressement aux plus-values).

SG 29 Haussmann applique la politique de rémunération du Groupe Société Générale. Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés à l'annexe II de la Directive UCITS qui sont communs aux règles prudentielles déjà applicables au niveau du Groupe consolidé (cf. Rapport sur les politiques et pratiques de rémunération du Groupe Société Générale). De plus, SG 29 Haussmann a procédé dès 2014 à des aménagements de cette politique afin d'être en conformité avec les règles spécifiques à la Directive UCITS propre au secteur des gestionnaires de fonds de gestion alternative, notamment par la mise en place d'un mécanisme d'indexation (panier de 4 fonds représentatifs de l'activité de SG29 Haussmann) pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée et ce afin d'assurer un alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs.

Ainsi, la rémunération variable des collaborateurs de SG 29 Haussmann visés par la Directive UCITS est soumise aux dispositions et conditions suivantes :

- Une acquisition différée à hauteur de 40% minimum, avec un paiement différé étalé sur 3 ans prorata temporis,
- Un paiement de 50% de l'ensemble de la rémunération variable (part acquise et part non acquise) sous forme d'instruments financiers ou équivalents,
- Une acquisition de la part non acquise sous réserve du respect de conditions de présence et de performance ajustée des risques de l'entité.

La politique de rémunération de SG 29 Haussmann n'a pas d'incidence sur le profil de risque du UCITS et permet de couvrir l'ensemble des conflits d'intérêts liés à la gestion financière des véhicules.

SG29H	Somme des Rémunérations Fixes (EUR) 2024	Somme des Rémunérations Variables (EUR) 2024 (Including Equal Pay)	Rémunération Agrégée (Fixe et Variable) (EUR)
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque	9 545 122	3 712 100	13 257 222

Ces informations sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

Securities Financing Transaction Regulation (Règlement relatif aux opérations de financement sur titres) ("SFTR") :

L'OPC ne contient pas d'instruments impactés par la réglementation SFTR.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation «T.G.E.».

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

SG Mirova Actions Monde Durable ISR

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds SG Mirova Actions Monde Durable ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SG Mirova Actions Monde Durable ISR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe des comptes annuels.

S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les titres financiers, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

David Koestner

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	48 040 071,60	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	48 040 071,60	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	48 040 071,60	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	26 382,75	-
Comptes financiers	1 076 838,11	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 103 220,86	-
Total Actif I + II	49 143 292,46	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	41 000 392,83	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	8 027 972,11	-
Capitaux propres I	49 028 364,94	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	114 927,52	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	114 927,52	-
Total Passifs: I + II + III + IV	49 143 292,46	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	486 433,89	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	37 948,70	-
Sous-total Produits sur opérations financières	524 382,59	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-132,90	-
Sous-total charges sur opérations financières	-132,90	-
Total Revenus financiers nets (A)	524 249,69	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-840 069,31	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-12 707,53	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-852 776,84	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-328 527,15	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-2 811,99	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-331 339,14	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 780 580,29	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-10 506,92	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	1 770 073,37	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	15 950,57	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	1 786 023,94	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	6 566 632,24	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	12 874,74	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	6 579 506,98	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-6 219,67	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	6 573 287,31	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	8 027 972,11	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI ACWI Net Total Return » (dividendes nets réinvestis) grâce à des investissements dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance).

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	Date n-4
Actif net total	49 028 364,94	41 836 361,88	38 416 529,34	37 843 103,22	-
	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	Date n-4
PART C					
FR0050000431					
Actif net	49 028 364,94	41 836 361,88	38 416 529,34	37 843 103,22	-
Nombre de parts ou actions	347 051,679	354 128,059	370 020,377	296 243,553	-
Valeur liquidative unitaire	141,27	118,13	103,82	127,74	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4,19	-2,76	-3,60	1,96	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du revenu net et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

Méthodes de comptabilisation :

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée quotidiennement sur la base de l'actif net

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors du paiement effectif des frais.

La comptabilité du FCP est effectuée en euros.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts C :

Revenu net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	41 836 361,88	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	5 093 069,09	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 922 119,23	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-328 527,15	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 770 073,37	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	6 579 506,98	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	49 028 364,94	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART C

FR0050000431	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	37 164,74	5 093 069,09
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-44 241,12	-5 922 119,23
Solde net des souscriptions/rachats	-7 076,38	-829 050,14

PART C

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0050000431	PART C	Capitalisable	EUR	49 028 364,94	347 051,679	141,27

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis+/-	Allemagne+/-	France+/-	Pays-Bas+/-	Royaume-Uni +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	48 040,07	30 026,60	1 892,32	1 810,20	1 798,70	1 777,47
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	48 040,07	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 076,84	-	-	-	1 076,84
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	1 076,84

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

Exprimés en milliers d'EUR	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 076,84	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 076,84	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	GBP+/-	DKK+/-	JPY+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	34 747,90	1 915,70	1 655,74	1 468,58	471,79
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	10,28	-	-	-	0,85
Comptes financiers	164,85	52,99	40,13	84,83	41,46
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	34 923,03	1 968,69	1 695,87	1 553,41	514,10

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	11 130,69
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	15 252,06
Total des créances	26 382,75
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-113 537,41
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-1 390,11
Total des dettes	-114 927,52
Total des créances et dettes	-88 544,77

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de Gestion, et les taxes diverses.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion, et le cas échéant, le Délégué de la Gestion Financière, dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	2.20% TTC maximum
Frais indirect maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	15% TTC au-dessus de l'Indicateur de Référence

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

Prestataire percevant des commissions de mouvement :

Sans objet.

Frais de recherche :

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société Délégué de la Gestion Financière.

PART C

FR0050000431	31/12/2024
Frais fixes	852 776,84
Frais fixes en % actuel	1,83
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
	-	-	-
Total			-

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-331 339,14	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-331 339,14	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-331 339,14	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART C

FR0050000431	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-331 339,14	-
Total	-331 339,14	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 786 023,94	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 786 023,94	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 786 023,94	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART C

FR0050000431	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 786 023,94	-
Total	1 786 023,94	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			48 040 071,60	97,98
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			48 040 071,60	97,98
Assurance vie			927 112,30	1,89
AIA GROUP LTD -H-	HKD	67 406	471 792,56	0,96
LEGAL & GENERAL GROUP	GBP	163 820	455 319,74	0,93
Banques			729 374,41	1,49
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	23 237	308 819,73	0,63
KBC GROUPE	EUR	5 642	420 554,68	0,86
Bâtiment toiture/panneaux mureaux et plomberie			191 680,54	0,39
ADVANCED DRAINAGE SYSTEMS IN	USD	1 717	191 680,54	0,39
Chemins de fer			618 377,36	1,26
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY LIMITED	USD	8 848	618 377,36	1,26
Chimie de base			1 879 085,74	3,83
ECOLAB INC	USD	8 304	1 879 085,74	3,83
Chimie de spécialité			1 513 973,55	3,09
AIR LIQUIDE	EUR	3 900	611 988,00	1,25
SYMRISE	EUR	8 787	901 985,55	1,84
Construction individuelle			825 100,09	1,68
SEKISUI HOUSE LTD	JPY	35 504	825 100,09	1,68
Conteneurs et emballages			1 218 206,48	2,48
BALL CORP	USD	11 947	636 058,05	1,29
SMURFIT WESTROCK LIMITED	GBP	11 152	582 148,43	1,19
Distributeurs Habillement			501 556,92	1,02
TJX COMPANIES INC	USD	4 299	501 556,92	1,02
Eau			1 215 662,85	2,48
AMERICAN WATER WORKS	USD	6 512	782 886,41	1,60
VERALTO CORPORATION	USD	4 400	432 776,44	0,88
Édition			468 899,46	0,96
RELX PLC	GBP	10 683	468 899,46	0,96
Électricité conventionnelle			2 569 115,65	5,24
IBERDROLA SA	EUR	106 366	1 414 667,80	2,89
NEXTERA ENERGY INC	USD	16 675	1 154 447,85	2,35
Équipements de technologie de production			766 931,00	1,56
ASML HOLDING N.V.	EUR	1 130	766 931,00	1,56
Équipements médicaux			4 386 351,85	8,95
DANAHER CORP	USD	5 772	1 279 538,97	2,61
INTUITIVE SURGICAL	USD	1 554	783 318,05	1,60

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TERUMO CORP	JPY	34 200	643 486,02	1,31
THERMO FISHER SCIE	USD	3 344	1 680 008,81	3,43
Fournitures médicales			1 449 244,11	2,96
EDWARDS LIFESCIENCES	USD	7 831	559 854,11	1,14
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	3 775	889 390,00	1,82
Gestion financière			1 031 766,00	2,10
ADYEN BV	EUR	718	1 031 766,00	2,10
Internet			860 086,99	1,75
SHOPIFY INC	USD	8 376	860 086,99	1,75
Logiciels			7 276 580,09	14,84
MICROSOFT CORP	USD	6 680	2 719 092,23	5,55
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	6 985	1 227 417,29	2,50
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	2 964	1 488 011,01	3,03
SALESFORCE.COM	USD	2 638	851 726,26	1,74
SAP SE	EUR	4 191	990 333,30	2,02
Matériaux et accessoires de construction			591 739,45	1,21
WATTS WATER TECHNOLOGIES CL-A	USD	3 014	591 739,45	1,21
Matériel de production d'énergie renouvelable			918 046,95	1,87
ENPHASE ENERGY	USD	2 405	159 512,70	0,32
FIRST SOLAR INC	USD	2 706	460 555,71	0,94
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	22 656	297 978,54	0,61
Outillage : agriculture			456 792,66	0,93
AGCO CORP	USD	5 060	456 792,66	0,93
Outillage industriel			871 578,54	1,78
XYLEM	USD	7 779	871 578,54	1,78
Pharmacie			3 662 230,94	7,47
ASTRAZENECA PLC	GBP	3 233	409 325,64	0,83
ELI LILLY & CO	USD	2 542	1 895 146,31	3,87
NOVO NORDISK AS	DKK	16 221	1 357 758,99	2,77
Pièces détachées d'automobiles			656 723,44	1,34
APTIV PLC	USD	11 244	656 723,44	1,34
Produits de soin personnel			443 924,32	0,91
UNILEVER	EUR	8 089	443 924,32	0,91
Semi conducteurs			4 445 616,85	9,07
NVIDIA CORP	USD	22 331	2 896 021,24	5,91
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	8 125	1 549 595,61	3,16
Services d'appui professionnels			1 036 515,01	2,11
ACCENTURE SHS CLASS A	USD	3 051	1 036 515,01	2,11
Services financiers aux consommateurs			3 495 428,39	7,13
MASTERCARD INC SHS A	USD	5 066	2 576 150,28	5,25
VISA INC-A	USD	3 012	919 278,11	1,88

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services spécialisés aux consommateurs			1 862 747,66	3,80
EBAY INC	USD	31 136	1 862 747,66	3,80
Service traitement et d'élimination des déchets			1 169 622,00	2,39
WASTE MANAGEMENT INC	USD	6 002	1 169 622,00	2,39
Total			48 040 071,60	97,98

INVENTAIRES DES IFT (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	48 040 071,60
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 103 220,86
Autres passifs (-)	-114 927,52
Total = actif net	49 028 364,94

COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023



BILANactif

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	40 970 271,85	37 340 861,27
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	40 970 271,85	37 340 861,27
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	11 944,54	862 310,71
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	11 944,54	862 310,71
Comptes financiers	950 305,36	1 197 378,51
Liquidités	950 305,36	1 197 378,51
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	41 932 521,75	39 400 550,49

BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	42 814 028,96	39 746 751,26
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-822 040,89	-1 184 331,78
• Résultat de l'exercice	-155 626,19	-145 890,14
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	41 836 361,88	38 416 529,34
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	96 159,87	984 021,15
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	96 159,87	984 021,15
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	41 932 521,75	39 400 550,49

HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	26 826,33	2 316,38
• Produits sur actions et valeurs assimilées	544 974,40	552 183,52
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	571 800,73	554 499,90
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-105,22	-3 523,39
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-105,22	-3 523,39
Résultat sur opérations financières (I - II)	571 695,51	550 976,51
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-730 733,03	-688 859,27
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-159 037,52	-137 882,76
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	3 411,33	-8 007,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-155 626,19	-145 890,14

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une

exercices

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts C :

Résultat net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation



évolutionactif net

Devise	29.12.2023	30.12.2022
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	38 416 529,34	37 843 103,22
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	4 169 812,35	10 453 550,19
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-5 914 675,77	-2 135 370,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 660 373,29	169 321,72
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 603 726,77	-1 517 868,14
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-5 624,02	-32 175,21
Différences de change	-1 135 441,06	1 199 618,65
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	7 408 152,04	-7 425 767,49
- Différence d'estimation exercice N	3 175 704,67	-4 232 447,37
- Différence d'estimation exercice N-1	-4 232 447,37	3 193 320,12
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-159 037,52	-137 882,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	41 836 361,88	38 416 529,34

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	950 305,36
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	950 305,36	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	DKK	JPY	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	26 906 110,05	2 982 598,00	1 949 853,88	1 716 620,05
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	8 748,34	-	-	-
Comptes financiers	92 984,28	13 637,75	180 466,48	232 624,57
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	11 944,54
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons a recevoir	8 748,34
Souscriptions à recevoir	3 196,20
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	96 159,87
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	75 819,46
Somme a payer	20 340,41
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART C / FR0050000431	37 572,367	4 169 812,35	53 464,685	5 914 675,77
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0050000431		938,36		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0050000431		938,36		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0050000431		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART C / FR0050000431	1,77
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART C / FR0050000431	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-155 626,19	-145 890,14
Total	-155 626,19	-145 890,14

PART C / FR0050000431	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-155 626,19	-145 890,14
Total	-155 626,19	-145 890,14
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-822 040,89	-1 184 331,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-822 040,89	-1 184 331,78

PART C / FR0050000431	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-822 040,89	-1 184 331,80
Total	-822 040,89	-1 184 331,80
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 22 décembre 2020.

Devise					
EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	-	-
Actif net	41 836 361,88	38 416 529,34	37 843 103,22	-	-

PART C / FR0050000431	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	-	-
Nombre de parts en circulation	354 128,059	370 020,377	296 243,553	-	-
Valeur liquidative	118,13	103,82	127,74	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-2,76	-3,59	1,95	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	3 600,00	1 944 290,05	USD	4,65
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	562,00	655 629,20	EUR	1,57
US0010841023	AGCO CORP	PROPRE	5 374,00	590 646,21	USD	1,41
HK0000069689	AIA GROUP LTD -H-	PROPRE	100 444,00	792 419,70	HKD	1,89
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	3 766,00	663 267,92	EUR	1,59
US0304201033	AMERICAN WATER WORKS	PROPRE	3 809,00	455 121,45	USD	1,09
JE00B783TY65	APTIV REGISTERED SHS	PROPRE	11 940,00	969 770,33	USD	2,32
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 199,00	817 358,30	EUR	1,95
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	3 435,00	420 183,49	GBP	1,00
US0584981064	BALL CORP	PROPRE	12 686,00	660 570,06	USD	1,58
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	24 672,00	317 084,54	EUR	0,76
US2358511028	DANAHER CORP	PROPRE	5 145,00	1 077 485,45	USD	2,58
US2786421030	EBAY INC	PROPRE	41 589,00	1 642 250,65	USD	3,93
US2788651006	ECOLAB INC	PROPRE	8 816,00	1 582 993,35	USD	3,78
US28176E1082	EDWARDS LIFESCIENCES	PROPRE	3 821,00	263 749,83	USD	0,63
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	2 698,00	1 423 725,31	USD	3,40
US29355A1079	ENPHASE ENERGY	PROPRE	2 555,00	305 633,19	USD	0,73
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	4 008,00	727 852,80	EUR	1,74
US5184391044	ESTEE LAUDER COMPANIES INC-A	PROPRE	3 024,00	400 362,11	USD	0,96
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	112 937,00	1 340 562,19	EUR	3,20
US46120E6023	INTUITIVE SURGICAL	PROPRE	1 651,00	504 215,24	USD	1,21
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	5 992,00	351 850,24	EUR	0,84
GB0005603997	LEGAL & GENERAL GROUP	PROPRE	173 937,00	504 016,86	GBP	1,20
US57636Q1040	MASTERCARD INC SHS A	PROPRE	5 379,00	2 076 854,47	USD	4,96
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	PROPRE	9 821,00	614 303,55	EUR	1,47

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	5 797,00	1 973 388,75	USD	4,72
US65339F1012	NEXTERA ENERGY INC	PROPRE	17 706,00	973 577,55	USD	2,33
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	18 582,00	1 740 157,92	DKK	4,16
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	4 104,00	1 839 843,28	USD	4,40
US6974351057	PALO ALTO NETWORKS INC	PROPRE	1 634,00	436 186,96	USD	1,04
US7766961061	ROPER TECHNOLOGIES INC	PROPRE	3 146,00	1 552 622,84	USD	3,71
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	4 451,00	620 825,48	EUR	1,48
JP3420600003	SEKISUI HOUSE LTD	PROPRE	37 804,00	760 286,58	JPY	1,82
DE000SYM9999	SYMRISE	PROPRE	9 330,00	929 641,20	EUR	2,22
US8740391003	TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	PROPRE	11 653,00	1 097 100,44	USD	2,62
JP3463000004	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	PROPRE	24 947,00	649 411,37	JPY	1,55
JP3546800008	TERUMO CORP	PROPRE	18 200,00	540 155,93	JPY	1,29
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	3 549,00	1 705 312,73	USD	4,08
GB00B10RZP78	UNILEVER	PROPRE	8 590,00	376 714,45	EUR	0,90
US92338C1036	VERALTO CORPORATION	PROPRE	1 714,00	127 636,48	USD	0,31
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	43 219,00	1 242 440,08	DKK	2,97
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	5 053,00	1 190 918,89	USD	2,85
US94106L1098	WASTE MANAGEMENT INC	PROPRE	4 027,00	652 908,79	USD	1,56
US9427491025	WATTS WATER TECHNOLOGIES CL-A	PROPRE	3 201,00	603 717,32	USD	1,44
US98419M1009	XYLEM	PROPRE	8 261,00	855 228,32	USD	2,04
Total Action				40 970 271,85		97,93
Total Valeurs mobilières				40 970 271,85		97,93
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	51,40	55,29	CHF	0,00
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	101 663,27	13 637,75	DKK	0,03
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	430 592,28	430 592,28	EUR	1,03
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	131 327,87	151 552,56	GBP	0,36
	BANQUE HKD SGP	PROPRE	698 829,99	81 016,72	HKD	0,19
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	28 104 685,00	180 466,48	JPY	0,43
	BANQUE USD SGP	PROPRE	102 715,09	92 984,28	USD	0,22

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	3 196,20	3 196,20	EUR	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				953 501,56		2,28
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-12 557,10	-12 557,10	EUR	-0,03
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-5 095,68	-5 095,68	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-37 378,37	-37 378,37	EUR	-0,09
	PRHONOCAC	PROPRE	-1 745,26	-1 745,26	EUR	-0,00
	PRN-1COMVARIABLE	PROPRE	-19 784,99	-19 784,99	EUR	-0,05
	PRN-1COMVARIABLEACQU	PROPRE	-555,42	-555,42	EUR	-0,00
	PRREMU SOC GEST	PROPRE	-19 043,05	-19 043,05	EUR	-0,05
Total FRAIS DE GESTION				-96 159,87		-0,23
Total Liquidites				857 341,69		2,05
Coupons						
Action						
US2358511028	DANAHER CORP	ACHLIG	5 145,00	782,47	USD	0,00
US2788651006	ECOLAB INC	ACHLIG	8 816,00	3 184,34	USD	0,01
US8740391003	TAIWAN SEMI. SP ADR	ACHLIG	11 653,00	3 896,64	USD	0,01
US8835561023	THERMO FISCHER SCIEN	ACHLIG	3 549,00	787,14	USD	0,00
US92338C1036	VERALTO RG WM	ACHLIG	1 714,00	97,75	USD	0,00
Total Action				8 748,34		0,02
Total Coupons				8 748,34		0,02
Total SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR				41 836 361,88		100,00

INFORMATIONS SFDR

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement de (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxonomie.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier sont atteintes.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR (le « Fonds »)

Identifiant d'entité juridique: 969500JU4HVZKHKNAG27

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissements durable, il présentait une proportion de 63% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues à partir d'une approche combinant des critères de sélectivité ESG et des exclusions normatives et sectorielles

L'analyse de chaque pilier ESG repose sur la prise en compte de :

Rapport périodique - SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR – 31-12-2024

1

- Enjeux universels tels que :

- Environnement : la production d'énergie, l'éco-design et le recyclage,
- Social : pratiques en matière de santé et sécurité des employés ou les droits et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement,
- Gouvernance : répartition de la valeur ou l'éthique des affaires...

- Enjeux spécifiques aux différents secteurs d'activité (gestion des déchets, énergie renouvelable, vulnérabilité au changement climatique, sécurité chimique, accès aux soins, accès à la finance, instabilité du système financier...).

Elle permet ainsi d'évaluer les entreprises qui parviennent le mieux, d'une part, à limiter les risques ESG auxquels elles sont confrontées et, d'autre part, à saisir les opportunités liées au développement durable.

Le Fonds vise à investir dans des entreprises qui développent des solutions aux problématiques de long terme liées au développement durable: démographiques, environnementales, technologiques et de gouvernance.

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Caracteristiques	Indicateur	Définition	% N
Environnement	Pourcentage d'actifs alignés sur les objectifs	Le pourcentage des actifs du Fonds aligné sur les objectifs d'investissement durable, mesuré selon le cadre d'opinion sur la durabilité développé en interne, démontrant l'incidence positive nette du portefeuille sur la réalisation des ODD	98%
	Pourcentage de la contribution des actifs du Fonds par ODD	Le pourcentage de contribution des actifs du Fonds par ODD et/ou par piliers d'impact environnemental et social (c'est-à-dire climat, biodiversité, économie circulaire, développement socio-économique, santé et bien-être, diversité et inclusion)	55%
Environnement	Les émissions «induites» (tCO2/M€)	L'incidence estimée du Fonds sur l'augmentation moyenne de la température mondiale, en tenant compte de l'empreinte carbone de chaque société dans laquelle le Fonds investit tout au long de son cycle de vie (c'est-à-dire les émissions de scope 1, 2 et 3) et en se concentrant sur deux indicateurs principaux	53
	Les émissions «évitées» (tCO2/M€)		15

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les indicateurs de durabilité ont changés par rapport aux années précédentes. L'année dernière, les indicateurs étaient les suivants : l'empreinte carbone ainsi que la note moyenne de controverse.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Fonds a l'intention de réaliser notamment des investissements durables via l'approche suivante :

Le Délégué de la Gestion Financière évalue l'impact positif et négatif des entreprises sur la réalisation des ODD et vise à investir dans des entreprises contribuant positivement aux ODD sans avoir d'incidence négative significative sur les autres ODD selon une analyse extrafinancière telle que décrite ci-dessous dans la rubrique relative aux éléments contraignants de la stratégie d'investissements en vue d'atteindre l'objectif d'investissement durable.

En complément, le Fonds prend en compte l'alignement des entreprises aux 2 premiers objectifs environnementaux de la Taxonomie Européenne : l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation aux changements climatiques. Dans la mesure où les données actuellement disponibles correspondent à des approximations, la Société de Gestion mettra à la disposition des investisseurs, dans une future version du prospectus, des informations actualisées sur le degré d'alignement du Fonds avec les activités économiques durables sur le plan environnemental à l'issue de ses travaux de collecte et d'analyse des données en sa possession.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

L'application du principe consistant à ne pas causer de préjudice important pour les investissements durables que le Fonds entend partiellement réaliser s'applique en suivant plusieurs filtres qui doivent remplir certains standards minimums énumérés ci-dessous :

Le Fonds intègre les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans sa politique et ses décisions d'investissement à travers des exclusions sectorielles et normatives, le suivi des controverses ainsi que des critères ESG de sélectivité. A travers cela, le Fonds s'assure que les investissements réalisés ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable sur le plan environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

— **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La méthodologie d'analyse exclusive du Délégué de Gestion Financière a été élaboré pour évaluer l'incidence globale des actifs sur la durabilité et pour identifier les investissements cibles qui contribuent aux ODD sans avoir d'incidence négative importante sur les autres ODD. Le résultat de cette analyse est transcrit dans l'Opinion sur la durabilité émis pour chaque entreprise en portefeuille par l'équipe de recherche ESG du Délégué de Gestion Financière évaluant la compatibilité des modèle économique des entreprises avec les enjeux du développement durable.

Dans le cadre de cette approche, une étape fondamentale consiste à identifier les risques d'impacts négatifs provenant des activités des entreprises et à analyser la qualité des mesures de l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »).

Suite à cette analyse qualitative, le Délégué de Gestion Financière émet un avis contraignant sur la base duquel les sociétés dont les activités économiques et/ou pratiques réputées avoir un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou de plusieurs ODD sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement indépendamment de leur contribution positive.

En cohérence avec la politique sectorielle du Groupe Société Générale, le FCP exclut de son univers d'investissement les entreprises liées aux secteurs suivants (à partir de certains seuils) : Armements prohibés ou controversés au sens des convention d'Ottawa (1999) et d'Oslo (2008), Charbon thermique, Pétrole et gaz, Tabac et Huile de Palme.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales, et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

En outre, les entreprises dont la note de controverse est très sévère (rouge) selon la nomenclature MSCI ESG Research, sont exclues de l'univers d'investissement. La note de controverse est notamment une mesure d'alerte des risques réputationnels et opérationnels auxquels les sociétés sont exposées lorsqu'elles contreviennent directement ou indirectement aux 10 grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies en matière de droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption. Une controverse très sévère peut potentiellement se traduire in fine par de lourdes pénalités financières.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de son évaluation de l'impact négatif, le Délégué de Gestion Financière examine les entreprises en fonction du respect des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. Inversement, le Délégué de Gestion Financière examine continuellement les antécédents et le flux de nouvelles des entreprises pour identifier les controverses importantes. L'implication des entreprises et les mesures de remédiation sont prises en compte. Le risque de violation potentielle peut être contrôlé à travers des actions d'engagement du Délégué de Gestion Financière avec l'entreprises afin d'obtenir des garanties supplémentaires. Enfin, les sociétés dont le Délégué de Gestion Financière estime qu'elles ont violé de façon grave les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme sont reconnues comme causant un préjudice important et, par conséquent, ne sont plus éligibles à l'investissement.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Le Fonds prend en considération les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité:

	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Impact (N)	Impact (N-1)	Commentaire
1	Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	1 130.32	936.84	- Politique d'exclusion charbon - Signature Net Zéro Asset Managers - Politique d'exclusion « pétrole et gaz non conventionnels » - Politique d'exclusion Hydrocarbures non conventionnels
		Émissions de GES de niveau 2	410.06	299.58	
		Émissions de GES de niveau 3	8 341.88	7 426.87	
		Émissions totales de GES	9 882.27	8 663.29	
2	Empreinte carbone	Empreinte carbone	201.56	207.07	
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 641.71	1 596.67	
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0%	0%	
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	40.22%	45.76%	
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0	0	
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0%	0%	- Politique d'exclusions liée à la déforestation -Huile de Palme -Signature Biodiversity Pledge

	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Impact (N)	Impact (N-1)	Commentaire
8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.02	0.01	
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.13	0.23	
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0	0	- Politique d'exclusions "Controverses"
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	8.83%	16%	
12	Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0%	0%	
13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	35.85%	35%	
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	0%	- Politique d'exclusions défense controversée

Le Fonds vise à obtenir une note meilleure que celle de son univers d'investissement sur les indicateurs suivants :

- Intensité carbone : Cet indicateur est exprimé en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis
- Violations des droits humains et d'incidents : Cet indicateur est exprimé en pourcentage du nombre de cas identifiés



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituent la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 29/12/2023 au 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ADOBE INC	Logiciels	0.00%	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Semi conducteurs	5.91%	Etats-Unis
ACCENTURE SHS CLASS A	Services d'appui professionnels	2.11%	Ireland
NOVO NORDISK AS	Biotechnologie	2.77%	Danemark
SALESFORCE.COM	Logiciels	1.74%	Etats-Unis
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY LIMITED	Chemins de fer	1.26%	Canada
PALO ALTO NETWORKS INC	Logiciels	2.50%	Etats-Unis
SHOPIFY INC	Internet	1.75%	Canada
MICROSOFT CORP	Logiciels	5.55%	Etats-Unis
EBAY INC	Services specialises aux consommateurs	3.80%	Etats-Unis

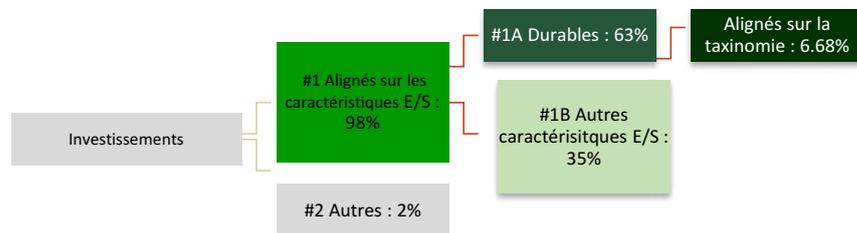


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissement liés à la durabilité est de 63%

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matières du sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
 - La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
 - La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les secteurs économiques des investissements réalisés sont les suivants :

Logiciels	14.85%
Semi conducteurs	9.07%
equipements medicaux	8.95%
Pharmacie	7.47%
Services financiers aux consommateurs	7.12%
electricite conventionnelle	5.24%
Chimie de base	3.83%
Services specialises aux consommateurs	3.80%
Chimie de specialite	3.09%
Fournitures medicales	2.95%
Conteneurs et emballages	2.49%
Eau	2.48%
Service traitement et d elimination des dechets	2.39%
Services d'appui professionnels	2.11%
Gestion financiere	2.10%
Assurance vie	1.89%
Materiel de production d'energie renouvelable	1.88%
Outillage industriel	1.78%
Internet	1.75%
Construction individuelle	1.68%
Equipement de technologie de production	1.56%
Banques	1.49%
Pieces detachees d'automobiles	1.34%
Chemins de fer	1.26%
Materiaux et accessoires de construction	1.21%
Distributeurs Habillement	1.02%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le Fonds prend en compte l'alignement des entreprises aux 6 objectifs environnementaux de la Taxonomie Européenne : l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation aux changements climatiques, l'utilisation durable et la protection des ressources marines, la

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissements (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour les refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes... Dans la mesure où les données actuellement disponibles correspondent à des approximations, la Société de Gestion mettra à la disposition des investisseurs, dans une future version du prospectus, des informations actualisées sur le degré d'alignement du Fonds avec les activités économiques durables sur le plan environnemental à l'issue de ses travaux de collecte et d'analyse des données en sa possession.

En conséquence, pour le moment le taux d'alignement du Fonds à la taxonomie de l'UE correspond à 0% de ses investissements durables.

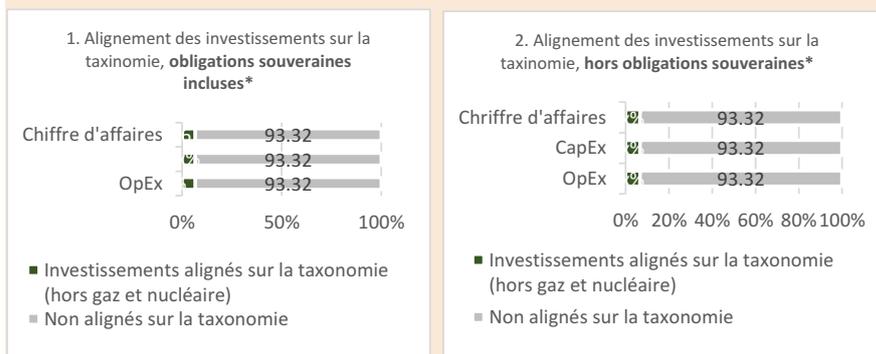
Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne saussent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE –voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans la règlementations délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

La proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est de 0 %.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas en compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Bien qu'il investisse à hauteur minimale de 60% dans des investissements durables, le Fonds n'a pas défini de proposition minimale des investissements durables ayant une contribution à objectif environnemental.



Quelle était la proportion d'investissement durable sur le plan social ?

Bien qu'il investisse à hauteur minimale de 60 % dans des investissements durables, le Fonds n'a pas défini de proposition minimale des investissements durables ayant une contribution à un objectif sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégories « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds a investi 2% de son actif net dans la catégorie « #2 Autres » (Liquidités) dans des liquidités, dépôts ou des parts ou actions d'OPCVM monétaires, français ou européens.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période référence ?

Les mesures prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont les suivantes :

- Exclusion Groupe (Défense, Charbon, Huile de Palme, Conventional and Unconventional Oil & Gas, rating CCC, Controverse Rouge, Tabac)
- Exclusion Sectorielle (Entreprise dont l'exposition dépasse 15% du CA dans les activités suivantes : Tabac, Jeux d'argent, Contenu pour adultes, OGM, Armement)
- Respect de la couverture MSCI minimum de 90% du portefeuille
- Respect de l'approche ESG :
 - o Sélectivité : réduction de l'univers de 20% des notes ESG les plus faibles
 - o Ou Amélioration de note : la note ESG du portefeuille > à la note ESG de l'univers d'investissement réduit de 20% des notes ESG les plus faibles
- Calcul des indicateurs d'impacts des fonds labellisés ISR avec une note supérieure à celle du benchmark
- Contrôle du seuil minimum d'investissement durable



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**
Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**
Non applicable

